



Département
scientifique
MATHÉMATIQUES
INFORMATIQUE
PHYSIQUE ET
SYSTÈMES

Procès Verbal du Conseil plénier du Département Scientifique Jeudi 20 octobre 2016, 10h

Membres titulaires présents ou représentés avec voix délibérative : Philippe COMBETTE, Annelise FAIVRE, Marc HERZLICH, Marie-Laure MUGNIER, Sandrine BARDET, Clémentine NEBUT (jusqu'à 11h45, représentée par Marie-Laure MUGNIER à partir de 11h45) Jérémie TORRES, Arnaud VIRAZEL, Catherine ARASPIN, François GIBIER, Franziska BARHO, Alain FOUCARAN, Pierre LEFEBVRE, Stéphane PAGANO, Philippe POIGNET, Guillaume CAPTIER (représentant Paul LANDAIS), Gilles HALBOUT, Petru NOTINGHER (représentant le Directeur de l'IUT de Béziers, Philippe PUJAS), Anne LAURENT (représentant le directeur de Polytech Montpellier, Serge PRAVOSSOUDOVITCH).

Membres suppléants présents avec voix délibérative : Viviane DURAND-GUERRIER, Brahim GUIZAL

Membres suppléants présents sans voix délibérative : Alain HOFFMANN, Marianne HUCHARD, Annie CHATEAU (jusqu'à 11h45), Simon LE FLOCH, Frédéric COMBY

Invités permanents présents : Christophe FIORIO (VP délégué stratégie immobilière et du système d'information)

Invité ponctuel : André CHRYSOCHOOS.

Assistait à la séance : Caroline DRAP-MAHOU (secrétaire de direction du département scientifique).

ORDRE DU JOUR

1. Informations générales
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 juin 2016
3. Premières réflexions sur la campagne d'emplois EC 2017 et réflexion prospective
4. Présentation du projet de plateforme « Pro-3D »
5. Présentation du projet de plateforme « TeraHertz » (*reporté en cours de séance au conseil du 10 novembre*)
6. Validation des directrices-adjointes et du directeur-adjoint du DS MIPS
7. Mise en place d'un bureau (*point reporté*)
8. Questions diverses

1. Informations générales

Marc Herzlich indique aux membres du Conseil du Département scientifique qu'il faudra rédiger un Règlement Intérieur durant l'année 2016-2017. La DAGI est censée apporter un soutien aux DS pour la rédaction de ce règlement intérieur. La mise en place des Commissions de section en fera partie. Une première réunion fructueuse a eu lieu au sein du DS, et une réflexion commune à l'ensemble des DS qui souhaitent les mettre en place aura lieu dans quelques semaines.

L'appel d'offre « soutien à la recherche » de l'UM 2016-2017 va passer par le Département Scientifique. Un débat aura lieu le 24 novembre lors du conseil pour déterminer des principes de fonctionnement. En effet, le DS doit faire un classement par priorité des différents projets, qui seront ensuite évaluées par la commission recherche de l'UM.

Au cours de l'année 2017, plusieurs chantiers devront être menés :

- une réflexion à mener sur les aspects pluridisciplinaires
- l'enquête menée sur les relations internationales dans le DS MIPS devrait déboucher sur des propositions concrètes d'actions
- enfin, il faudra proposer une suite à la première réunion sur la communication : l'ex-CTE UM2 avait déposé fin 2014 un dossier pour un financement Région, au titre de « Pôle d'excellence en recherche » (financement FEDER), qui aurait pu permettre le recrutement d'un(e) chargé(e) de communication partagé avec le LabEx NUMEV et l'ED I2S et financer l'édition de documents. La Région exige que le projet soit porté par la COMUE, ce qui nous met dans l'obligation d'attendre que la COMUE soit opérationnelle.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 juin 2016

Le procès-verbal de la séance du 20 juin 16 est approuvé.

0 NE PREND PAS PART AU VOTE

0 vote CONTRE

1 vote ABSTENTION

19 votes POUR

5. Premières réflexions sur la campagne d'emplois EC 2017 et réflexion prospective

Marc Herzlich présente aux membres du Conseil un bilan sur les recrutements d'enseignants-chercheurs des 7 dernières années (depuis 2009, date d'apparition d'une structure MIPS). On constate une diminution nette du nombre d'emplois vacants (cf. annexe). Un effort conséquent de redéploiement en interne a été effectué, et n'est plus possible actuellement en raison du faible nombre de postes disponibles.

La pyramide des âges montre que les départs seront rares dans les années à venir, et ce jusqu'à 2020 au moins. Enfin, le nombre de postes « gelés » (absence de collègues pour cause de détachement dans un autre établissement ou de mise en disponibilité) est important dans MIPS.

Gilles Halbout intervient pour expliquer la politique que souhaite mener la Faculté des Sciences : ne pas effectuer pas de redéploiement « sec », mais favoriser des changements de profils afin de renforcer les interactions avec les secteurs des sciences de la vie et de l'environnement. Ainsi la FDS demande aux laboratoires du secteur MIPS d'accompagner ce mouvement en prévoyant dans les prochaines années d'affecter un poste à l'interface entre physique et sciences de la vie, un poste entre mathématiques et sciences de l'environnement, un poste de bio-informatique et un poste à l'interface entre électronique et sciences de la vie ou de l'environnement. Par ailleurs, il précise que la Faculté des Sciences aura toujours une attitude ouverte pour les opérations structurantes.

Dans certains cas (notamment maths et physique), les collègues devront s'investir pour une partie de leur service d'enseignement dans les départements Bio-MV et DESTHEEM de la FDS.

Pierre Lefebvre prend acte du souhait de la FDS et précise que le laboratoire L2C est prêt à en prendre sa part, mais souhaite que les discussions soient menées de manières ouvertes. Il signale par ailleurs que les opérations à l'interface doivent conduire à des bénéfices pour les laboratoires de MIPS, ce qui n'est pas le cas si les collègues nouvellement recrutés demandent au bout de quelques années un changement d'affectation vers un laboratoire de biologie-santé.

Philippe Poinet indique que l'absence de deux collègues MCF en informatique (détachements) pèse sur le quotidien et notamment la charge d'enseignement des collègues dans le laboratoire.

Stéphane Pagano et Sandrine Bardet s'inquiètent du nombre de collègues en détachement en mécanique. Leur absence fragilise un laboratoire de taille moyenne comme le LMGC. Des discussions sont en cours avec l'IUT Nîmes, qui est la composante de formation la plus concernée par ces absences.

Marc Herzlich fait part de son souhait d'équilibrer les postes au fil des années afin de ne pas concentrer dans une discipline trop de recrutements sur une année alors que les autres ne verront aucun recrutement.

Plusieurs intervenants soulignent qu'une politique concertée au niveau de MIPS ne peut être viable que si elle est suivie au niveau de l'Université par la suite, afin que les engagements pris puissent être respectés.

Christophe Fiorio signale que l'Université utilise actuellement toute la masse salariale disponible pour payer les personnels en poste dans l'établissement. La publication de postes « gelés » en raison de détachements ou de disponibilités est donc délicate.

Pour l'année 2017, les postes proposés pour publication seraient les suivants :

- 1 poste de PR en 27^e section, au LIRMM et a priori à Polytech, suite à un changement d'affectation d'un collègue de Polytech qui glisserait sur la FDS afin de combler un besoin spécifique d'enseignement ; le poste PR publié à Polytech serait donc proposé avec un profil plus large)

- 1 poste de PR en 28^e section (L2C-IUT N) est demandé pour répondre aux besoins de formation en matériaux bio-sourcés ; en l'absence d'un support, un prêt d'un poste de la FDS à l'IUT N est envisagé afin de réaliser cette opération dès cette année
- 3 postes de MCF vacants suite à des retraites : 27^e (LIRMM-Polytech), 28^e (L2C-FDS) et 63^e (IES-IUT MS) ;
- 1 poste de PRAG à l'IUT N doit revenir en MCF (LMGC-IUT N), suite à un engagement pris en 2013 ;
- 2 postes « gelés » sont demandés pour publication : 1 PR 26^e (IMAG-FDS) et un MCF 27^e (LIRMM-FDS) ;
- 1 poste PR est rendu à la FDS pour la Chimie (le recrutement a été effectué par anticipation en 2014)

Vote du conseil pour les propositions de publication :

0 NE PREND PAS PART AU VOTE

0 vote ABSTENTION

0 vote CONTRE

20 votes POUR

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Présentation du projet de plateforme « Pro-3D » (cf. annexe)

Les missions du DS MIPS incluent une nouveauté par rapport à l'ex-UM2 : soutenir et développer les plateformes technologiques. Il s'agit d'un élément fondamental de l'activité MIPS qui est très visible à l'extérieur. Plusieurs projets de créations de plateformes ont été montés ces derniers mois, notamment PRO-3D et TeraHertz, qui seront présentés ce jour.

Dans ce contexte, il faut définir le rôle du Conseil de MIPS : réfléchir à ce qu'est une « plateforme MIPS », établir des « règles » de création, de gestion du personnel, etc.

André Chrysochoos présente le projet de Centre Universitaire Régional de Prototypage 3D « Pro-3D », en insistant sur la volonté de créer une plateforme multi-sites pour la conception et la fabrication de prototypes ayant recours à la fabrication additive (impression 3D), de développer de façon concertée en Région (ex-LR) les techniques de fabrication additive, de soutenir une réorganisation en conséquence des programmes de formation (et de développer la formation continue), de promouvoir ces techniques de conception et de fabrication auprès des PME-PMI régionales et enfin d'initier de nouvelles recherches transdisciplinaires impliquant les techniques 3D. Il y a donc une triple ambition (Formation, Recherche, Transfert). Les acteurs sont la FDS, l'IUT de Nîmes, l'IUT de Montpellier-Sète, l'IUT de Béziers, le LMGC, en partenariat avec l'Union des Industries Métallurgiques et Minières. Le projet de plateforme sera présenté à la prochaine Commission Recherche de l'UM pour sa création effective.

3. Présentation du projet de plateforme « TeraHertz »

Faute de temps, la présentation de la plateforme « TeraHertz » par Jérémie Torres n'a pu avoir lieu. Elle sera faite lors du prochain conseil le 10 novembre 2016.

6. Validation des directrices-adjointes et du directeur-adjoint du DS MIPS

Marc Herzlich présente les membres de la Direction dont il souhaite s'entourer :

- Philippe Combette : Directeur-Adjoint en charge des partenariats
- Gladys Massiera : Directrice-adjointe en charge de l'interdisciplinarité
- Clémentine Nebut : Directrice-adjointe en charge des relations internationales

Leurs noms avaient déjà été annoncés lors de sa candidature à la Direction du DS. Selon l'article 9 des statuts du DS, une validation par le Conseil est nécessaire.

Vote du conseil pour les propositions de nomination de directrices-adjointes et de directeur-adjoint

0 NE PREND PAS PART AU VOTE

0 vote CONTRE

0 vote ABSTENTION

21 votes POUR

Les noms du directeur-adjoint et des deux directrices-adjointes sont validés à l'unanimité.

En l'absence de questions diverses, le Conseil est levé à 12h30.